



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 octobre 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

L'Etat luxembourgeois dispose d'un réseau considérable de mesures sociales ciblées, de subsides, de subventions, d'aides, de primes pour aider les personnes physiques et les ménages. Ces aides sont précieuses, surtout en temps de crise. Il est évident que pour être efficace, ce soutien doit effectivement atteindre les ayants-droits.

Or, certaines de ces aides semblent ne pas être connues ni sollicitées ou encore accordées pour des raisons diverses.

- Nous aimerions dès lors savoir de Monsieur le Ministre quelles sont les aides respectivement subventions, primes, subsides destinés aux personnes physiques et aux ménages, qui tombent sous ses responsabilités ?
- Quel a été le nombre de bénéficiaires et le coût budgétaire estimés lors de la création de ces mesures ?
- Combien d'ayants-droits bénéficient effectivement de ces aides et quel en est le coût budgétaire réel ?
- Combien de demandes ont été refusées et quelles en sont les raisons principales ?
- Quelles sont les initiatives des services responsables pour assurer qu'un droit théorique devienne un droit réel aux mesures précitées ?
- Quelles initiatives ont été prises par le passé pour mieux faire connaître les mesures ? Quelles initiatives sont prévues à l'avenir ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Yves Cruchten
Député